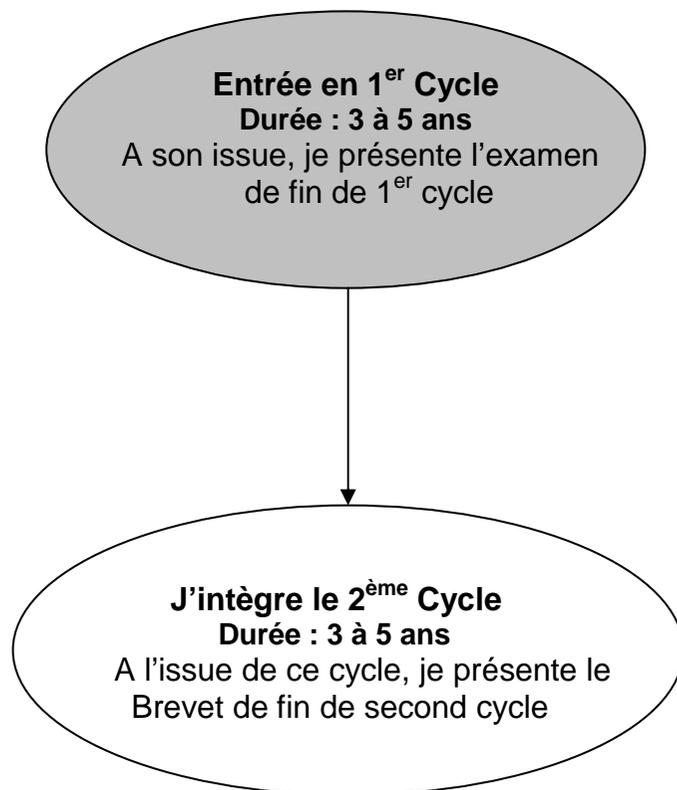


Côté pratique...



CONSERVATOIRE de ROUEN  
MUSIQUE, DANSE, THEÂTRE  
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

# Je suis en 1<sup>er</sup> cycle

**DANSE**  
**Guide de l'élève**

50, Avenue de la Porte des Champs - 76000 ROUEN  
Tél. 02.32.08.13.50 – Fax 02.32.08.13.59  
[conservatoirederouen@rouen.fr](mailto:conservatoirederouen@rouen.fr)

## ***A partir de quel âge intégrer le 1<sup>er</sup> cycle ?***

C'est à l'âge de 8 ans minimum que j'intègre le 1<sup>er</sup> cycle (cela correspond à l'entrée en CE2 au niveau scolaire).

## ***Quelle organisation des études ?***

Le 1<sup>er</sup> cycle s'effectue en horaires traditionnels<sup>1</sup>. J'aborde deux disciplines : la danse classique et la danse contemporaine. Je peux, en plus, si mon emploi du temps me le permet, suivre des cours de Formation Musicale adaptée au danseur.

Le 1<sup>er</sup> cycle comporte trois phases réalisables en 3, 4 ou 5 ans.

En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> phase (1<sup>er</sup> cycle 1<sup>ère</sup> phase = 1C1 et 1<sup>er</sup> cycle 2<sup>ème</sup> phase = 1C2), je suis deux cours de danse classique et un cours de danse contemporaine par semaine.

En 3<sup>ème</sup> phase (1<sup>er</sup> cycle 3<sup>ème</sup> phase = 1C3), je suis deux cours de danse classique et 2 cours de danse contemporaine.<sup>2</sup>

## ***Quel parcours ?***

A l'issue du 1<sup>er</sup> cycle, je présente l'examen de fin de cycle me permettant d'intégrer le 2<sup>ème</sup> cycle.

Si cette situation devait coïncider avec mon entrée au collège, je peux envisager de me présenter aux tests d'entrée pour intégrer un cursus à horaires aménagés proposé conjointement par le Conservatoire et le Collège Fontenelle.

---

<sup>1</sup> Toutefois, l'équipe pédagogique pourra orienter en 1C3 Horaires Aménagés, un collégien doté d'un bon potentiel de progression.

<sup>2</sup> Dans le cas d'une intégration en 1C3 HA, la formation musicale et l'histoire de la danse sont à considérer comme étant des disciplines obligatoires.

## ***Qu'est ce que l'examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle ?***

Il marque une étape du cursus et consiste à présenter devant un jury extérieur à l'établissement :

- Une variation en danse classique,
- Une variation en danse contemporaine,

Ces variations, préconisées par le Ministère de la Culture, sont communiquées aux établissements sous forme de vidéogrammes édités par la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles (DMDTS).

## ***Les + qui complètent ma formation :***

- Spectacles, représentations, portes ouvertes, projets artistiques avec les musiciens et les comédiens
- Sorties aux spectacles dans les différents lieux de diffusion de Rouen et de sa région
- Rencontre avec des chorégraphes, des artistes...

## ***M' est-il possible de me réorienter ?***

Oui, je peux à tout moment être réorienté. Cette démarche pourra être proposée par l'équipe pédagogique tout au long du cycle, par le jury lors de l'examen de fin de cycle, ou suite à ma demande personnelle. Dans tous les cas, une réorientation se fait en concertation avec la famille, l'élève et l'équipe pédagogique.